

«Enquête ouverte pour fausses nouvelles et cybercriminalité », peut-on lire sur la convocation qui vient d'être servie à Mimi Mefo Takambou

La journaliste en service à Equinoxe TV et radio est attendue ce vendredi 02 novembre 2018 à la légion de gendarmerie du Littoral

GENDARMERIE NATIONALE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

DEUXIEME REGION

Paix - Travail - Patrie

LEGION DU LITTORALCONVOCATION

N°01

L'an deux mille dix-huit et le 31 du mois d'octobre à 17 heures 00 minute.

Nous soussigné, **BOUM BISSOUÉ Raymond**, Colonel, Commandant en second la légion de Gendarmerie du Littoral :

VU les articles 79,82 à 92,103 à 115 du CPP,

VU L'enquête ouverte pour fausses nouvelles et cyber criminalité,

Invitons à comparaitre par devant nous à Bonanjo-Douala (Légion de Gendarmerie du Littoral) le **02 Novembre 2018 à 14 heures**,

Le /la nommé (e) **MIMI MEFO TAKAMBOU** en service à EQUINOXE TV et RADIO

Muni de sa pièce officielle d'identité pour affaire la concernant.

L'avisons qu'en cas de défaillance, il sera contraint par tous moyens de droit, conformément aux dispositions de l'article 145 du CPP.



BOUM BISSOUÉ
Officier de Gendarmerie

ACCUSE DE RECEPTION D'UNE CONVOCATION

Notifions et laissons copie de la convocation n° 01 concernant **MIMI MEFO TAKAMBOU**

A M./Mme Domicilié à

L'intéressé reconnaît avoir reçu ladite convocation.

A le à heures

En foi de quoi il signe cet accusé de réception avec l'agent notificateur.

L'IntéresséAgent notificateur